

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 26 (1946)
Heft: 11

Artikel: La broderie de Saint-Gall
Autor: M.W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photo LUTZ.

LA BRODERIE DE SAINT-GALL

Dans une revue consacrée aux industries de luxe la broderie prend, tout naturellement, sa place aux côtés de la haute couture puisque, après une éclipse qui faillit lui être fatale, elle connaît un regain de faveur et vient de nouveau enrichir bien des robes créées par les plus grands couturiers.

Nul n'ignore que le berceau et le centre de cette industrie en Suisse est à St. Gall dont le nom reste lié à toute son histoire. Née au XVIII^e siècle, la broderie devait prendre la première place dans une industrie textile déjà florissante et qui, depuis

longtemps, avait fait connaître le nom de la cité sur les marchés étrangers. C'est au XIII^e siècle que remonte la fabrication des tissus de lin pur fil, dans laquelle elle avait acquis une grande réputation. Au XVIII^e siècle, le coton remplace le lin et St. Gall fabrique les mousselines extra fines, jusqu'alors importées des Indes, qui conquirent rapidement la mode. L'idée d'embellir ces mousselines par des broderies vint à des commerçants de l'endroit qui avaient vu faire ce travail sur des étoffes de soie lors d'un voyage à Lyon. Ils rencon-

trèrent très vite le succès car la mousseline se prête admirablement à cette transformation et cette nouvelle industrie se développa rapidement ; dès la fin du siècle on comptait 30.000 brodeuses dans la région saint-galloise.

La broderie se fit d'abord à la main, au domicile même des ouvrières ; puis, après une crise grave due aux guerres napoléoniennes, le machinisme s'intensifia : en 1800 la première usine de métiers manuels fut créée ; importante amélioration suivie, en 1860, de l'invention du « pantographe » ou machine à broder à navettes ; enfin, en 1900, la première machine automatique sortit des ateliers suisses. En même temps, les industriels suisses inventèrent et perfectionnèrent des appareils spéciaux pour le festonnage, le forage, la confection automatique des mouchoirs à monogrammes. Ils s'attachèrent à trouver de nouveaux procédés de finissage et d'apprêt des tissus et réalisèrent ainsi la mercerisation, la dentelle « chimique » qui mit la broderie à portée des bourses modestes, et enfin l'apprêt transparent qui donna l'organdi.

L'industrie de la broderie tient une place importante dans l'économie suisse (en 1945, un ouvrier sur 100 y était employé) ; industrie d'exportation, puisque 90 p. 100 de la production est envoyée à l'étranger, c'est aussi une industrie de luxe qui subit le contre-coup des conflits internationaux et des crises économiques. Particulièrement importantes dans le premier quart du siècle, les livraisons de broderie dépassèrent toutes les autres exportations en 1913 où elles s'élèverent à plus de 90.000 quintaux et 215 millions de francs. La première guerre mondiale vint interrompre cet essor — en 1920 la Suisse n'exporte plus que 55.000 quintaux pour 412 millions de francs — et la situation s'aggrava encore du fait de la politique autarchique menée par certains pays après la guerre, de l'introduction des contingents d'importation et surtout lors de la crise mondiale après 1930 puisque à cette époque les sorties n'atteignaient pas 15.000 quintaux et 29 millions de francs. Peu avant la dernière guerre, on procéda à un assainissement radical en diminuant le nombre des métiers et en abandonnant les productions médiocres ; une reprise se dessinait en 1936 et à la veille du dernier conflit la broderie venait au 8^e rang des exportations suisses. Avec l'ouverture des hostilités la reprise fut de nouveau interrompue, mais, aujourd'hui, la mode est favorable aux broderies et les demandes dépassent la capacité de production enrayée par le manque de matières premières et de main-d'œuvre. Tombées jusqu'à 2.142 quintaux et 27 millions de francs en 1943, les

exportations reprennent sur un rythme qui tend à s'accélérer et représentent déjà plus de 6.000 quintaux pour les 9 premiers mois de l'année en cours avec une valeur supérieure à 40 millions de francs.

La France, célèbre par son industrie de la haute couture, devait tout naturellement s'intéresser à des tissus dont elle a besoin, soit comme matière première, soit comme décoration. Elle avait d'ailleurs été pendant longtemps le débouché le plus important pour les tissus de lin puis pour les mousselines fabriquées à St. Gall. Plus tard, en instituant des droits élevés sur les importations de broderies, elle devait malheureusement ralentir ses achats. Toutefois, elle a conservé un rang important, et nous constatons qu'elle s'y est toujours maintenue malgré les événements : en 1913 comme en 1938 et en 1945, nous la trouvons à sa place, la 4^e ou la 5^e. Contrairement à d'autres belligérants, la France n'a jamais prohibé les importations de broderies : pour elle il s'agissait, non d'une importation de luxe, mais d'un instrument de travail pour une de ses principales industries d'exportation.

Ce n'est d'ailleurs pas tant à l'importance quantitative des achats de la France qu'il faut s'arrêter ; ceux-ci ne dépassent guère, en temps normal, 5 p. 100 de nos ventes à l'étranger ; mais la haute couture parisienne, en habillant ses modèles de broderies suisses, les fait connaître dans tous les pays qui, à leur tour, deviendront nos clients. Par exemple lorsque, il y a quelques années, Paris lança la mode des jupons à dépassant de dentelle cette mode plut aux Etats-Unis où les couturiers confectionnèrent par mois jusqu'à 5.000 de ces modèles ornés de broderies de St. Gall.

Rien n'illustre mieux ce que nous venons de dire que ce passage d'une lettre récente de M. Stein, secrétaire de l'Union suisse des exportateurs des broderies : « ...en ce qui concerne notre collaboration avec la haute couture de Paris, pour la première fois celle-ci a montré ses modèles dans un défilé de mode organisé à Zurich. Beaucoup de broderies ont été utilisées pour les modèles les plus élégants, particulièrement les robes du soir. Nous savons que le centre de la mode est et restera Paris et les exportateurs se donnent beaucoup de peine pour collaborer avec les maisons de haute couture... »

Rappelons pour terminer que c'est avant tout au fini de ses tissus brodés, de ses mouchoirs et de ses dentelles que cette branche de notre industrie doit son importance. La Suisse saura garder sa place en s'attachant à maintenir la qualité de produits qui ont fait sa réputation.

M. W.